



Le mot du Président...

Le début de l'année a été marqué par le désastre du raz-de-marée en Asie. Face aux milliers de victimes, face aux villages balayés, dévastés, face à l'innommable, un vent superbe de solidarité s'est mis à souffler sur le monde, imprimant en chacun de belles idées d'espoir...

C'est cette image que je souhaite vous transmettre aujourd'hui, lorsque j'entends certains entrepreneurs dire ne plus vouloir adhérer à notre Syndicat sous prétexte de manque d'efficacité réelle.

Ne pouvant laisser dire cela, j'ai voulu, par ces quelques lignes rappeler que notre activité syndicale a permis d'aboutir à de nombreuses mesures positives pour toute notre profession, ce depuis la création de notre syndicat.

Voici les plus importantes:

1975 – Modification du code de la route – dispense de permis pour conduire les auto-moteurs.

1985 – Modification de l'article 52 du Code des marchés publics.

1986 – Aménagement de la Taxe professionnelle pour notre profession – Abattement du taux de 33% pour les matériels saisonniers.

1986 – Abaissement du Taux de plafonnement de la valeur ajoutée de 6% à 3,5%.

1993 – Amendement sur la loi de finances 1994 par le député Gérard Trémège qui a obtenu l'exonération des plus-values professionnelles jusqu'à un million du chiffre d'affaires TTC.

2003 – Abaissement du taux de plafonnement de la valeur ajoutée à un 1% pour les entreprises de Travaux Agricoles, Ruraux et Forestiers.

2003 – Le seuil d'exonération des plus-values est porté de 152 600€ à 250 000€ à compter du premier janvier 2004.

2004 - Dispense des Tachymètres prévus par une directive européenne intitulée "Harmonisation des dispositions en matière sociale dans le transport par route".

Chers amis, l'isolement en matière professionnelle ne conduit, le plus souvent qu'à l'échec. L'adhésion à un syndicat professionnel reconnu permet à chacun de résoudre de nombreux problèmes et d'échapper au désarroi qu'entraînent certaines situations ponctuelles.

Chaque idée compte. Chaque jour compte. Seul un mouvement commun et solidaire peut nous conduire à la réussite de nos entreprises.

Bonne année à tous.

Robert Sabathié – Samedi 29 janvier 2005